

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 36 (1898)

**Heft:** 5

**Artikel:** Marguerite l'effeuilleuse : nouvelle vaudoise : [suite]

**Autor:** H.R.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196729>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gnité avec laquelle nos populations se sont comportées dans cette grande manifestation patriotique. On nous affirme qu'à Lausanne, par exemple, la Direction de police n'a reçu aucun rapport signalant un désordre quelconque, soit dans la rue, soit dans les établissements publics ; tout s'est convenablement passé.

Un agent, à qui nous demandions des renseignements à ce sujet, nous disait :

» Je vous assure, monsieur, que c'était admirable. On n'a presque rien eu à faire. Les pâtes, les cafés étaient aussi tranquilles qu'un jour ordinaire ; des gens gais tant qu'on voulait, de bonnes vieilles chansons, mais pas le moindre boucan... On aurait même voulu un peu plus de bruit pour une fête comme ça... c'est vrai !

» Et puis, ce qu'il y a de beau, c'est qu'on ne voyait pas un individu pris de vin. Il y avait bien de bonnes petites pointes, mais rien de trop. La Société de tempérance, qui avait tant peur, n'aurait pas moins pu boire.

» Et la nuit, jamais je n'ai vu un calme aussi tranquille : à minuit tout était réduit ».

Nous avons entendu nombre de gens s'écrier avec émotion, à la vue de cette superbe fête : « Et dire que de toute cette génération qui se livre actuellement à tant de bonheur et de joie, il ne restera pas un seul individu debout lorsqu'on fêtera, en 1998, le deux-centième anniversaire de notre indépendance !... En tout cas, il ne fera jamais un temps aussi beau qu'aujourd'hui ».

Tout cela est très probable ; mais il ne serait cependant pas impossible que parmi ceux de nos contemporains qui ont aujourd'hui, 15, 16, et même 18 ans, soient encore vivants en 1998 : on a tant d'exemples de longévité. Vous connaissez sans doute cette histoire racontée par Lamartine qui, voyageant en Italie, vit un vieillard assis sur un banc et pleurant à chaudes larmes. Il lui demanda le sujet de son chagrin : « Mon père m'a battu ! » répondit le vieillard. Et, à ce moment, un second vieillard, beaucoup plus âgé que le premier, apparut, s'écriant avec colère : « C'est un étourdi ! il vient de faire tomber mon père ! Et, aussitôt, un troisième vieillard se montra, disant : « Oui, il a été corrigé comme il le méritait ! »

D'autre part, nous lisons dans le *Petit Parisien* :

« Un des plus beaux vieillards que la France ait possédé est ce Jean Jacob, paysan du Jura, qui, le 22 octobre 1789, parut devant l'Assemblée nationale, accompagné de ses enfants. Il venait d'atteindre sa 120<sup>e</sup> année. L'Assemblée se leva tout entière devant ce doyen.

Il y a une douzaine d'années, vivait encore, au village d'Aubéry-en-Royans, la veuve Girard, qui avait été cantinière sous le premier empire. Elle avait 123 ans. Depuis l'âge de 112 ans, elle vivait exclusivement d'une soupe faite avec du pain et du vin. Elle mourut sans jamais avoir été malade, trouvant que la vie est courte.

» Est-il vrai, d'autre part, qu'on ait, en 1838, enregistré dans la Haute-Garonne le décès d'une femme âgée de 158 ans ? »

Quoi qu'il en soit, jeunes et vieux, remercions Dieu de nous avoir permis d'assister à la grande journée du 24 janvier, et que le souvenir de celle-ci reste à jamais gravé dans nos cœurs.

L. M.

#### Marque pour les pauvres

au XVII<sup>e</sup> siècle.

On constate avec plaisir que grâce aux heureuses améliorations apportées au sort des classes pauvres, la mendicité disparaîtra bientôt entièrement dans notre pays ; aussi a-t-on

peine à croire qu'on en faisait autrefois une véritable profession. Il fut même un temps où certains pauvres étaient brevetés, c'est-à-dire qu'ils portaient sur leur habit une médaille avec cette inscription :

#### AYEZ SOUVENANCE DES PAUVRES.

Nous trouvons à ce sujet dans le *Musée neuchâtelois* l'ordonnance suivante :

Le lieutenant général et gouverneur de Neuchâtel et Valengin, au maire de Valengin ou à son lieutenant, Salut !

Voyant le nombre des mendians s'accroître de jour à l'autre, occasion de ce que plusieurs, au lieu d'addonner au travail par lequel ils pourraient se subvenir, se glissent parmi ceux qui sont vraiment pauvres et dignes de l'aumône, à la surcharge du pays ; est la cause que nous ordonnons de faire construire des marques lesquelles les gouverneurs de chaque communauté apposent et attachent à la partie antérieure de l'habit des vrais pauvres, compris au rôle et dénombré qu'ils en ont fait, afin qu'ceux qui sont assez robustes et avancés en âge pour travailler, les dites communautés s'en serviront et les feront ouvrir à ce qui est nécessaire au public, soit pour réfection des chemins qu'autres occurentes, et ce en leur supplément l'aliment et la nourriture requise. Et afin que chacun se puisse conduire selon ce, et que personne n'en prétende excuse d'ignorance, vous ferez publier le présent, dimanche prochain, au prosne des églises rièvre votre charge. Et quoi ne ferez point de faute.

DU Château de Neuchâtel, le 3 février 1623.

(Signé) WALLIER.

#### Le coup de chapeau du président.

Les *Annales politiques et littéraires* relèvent un amusant incident qui s'est produit au cours de la fête tout intime qui a eu lieu récemment à l'Elysée et dont le programme comportait une séance de cinématographe.

On se souvient que le prince de Bismarck, sollicité naguère, par un journaliste allemand, de donner son impression sur le voyage de M. Félix Faure en Russie, n'hésita pas à déclarer qu'à son avis le président de la République s'était acquitté de sa délicate mission à la satisfaction de tous.

— Tout au plus, fit l'ancien chancelier, pourra-t-on relever une légère incorrection dont le président s'est rendu coupable.

— Laquelle ? se hâta d'interroger le journaliste.

— Oh ! peu de chose, reprit le prince. M. Félix Faure, passant dès son arrivée à St-Pétersbourg la revue des cosaques, qui constituaient sa garde d'honneur, s'est contenté de saluer ces braves soldats en portant la main à son chapeau. Il devait lever son chapeau et saluer, ainsi que le prescrivit le protocole.

M. Félix Faure, à qui ces lignes tombèrent sous les yeux, eut beau rappeler ses souvenirs, il lui fut impossible de s'assurer si la critique que lui adressait le prince de Bismarck était exacte. Il interrogea les personnes de son entourage qui avaient assisté à la scène en question, mais nul ne put lui dire s'il avait salué de la main ou du chapeau.

Or, voici qu'avant-hier le cinématographe reproduisait précisément la scène de l'arrivée de M. Félix Faure à St-Pétersbourg. Et chacun put voir le président s'avancer à pas lents devant le front de la garde d'honneur, puis lever tout à coup son chapeau, d'un geste large et correct, ce geste que tous les Parisiens connaissent bien.

Le prince de Bismarck s'était trompé ; le protocole était sain et sauf. Voilà M. Félix Faure maintenant rassuré.

Et c'est ainsi que s'écrira désormais l'histoire, par le cinématographe.

#### Combien de jours un individu bien portant peut-il rester sans dormir ?

Deux médecins, MM. Patrick et Gilbert, de l'Université de Yowa, voulaient dernièrement résoudre ce petit problème.

En conséquence, M. Gilbert et deux autres sujets se prêtèrent à l'expérience ; ils restèrent quatre jours et trois nuits sans sommeil. L'expérience ne fut pas poussée plus loin, l'état de prostration d'un des sujets semblant pouvoir devenir dangereux.

Pour deux des expérimentateurs, la troisième nuit fut extrêmement pénible. La lutte contre le sommeil devenait de plus en plus difficile. Chez tous, le pouls s'était ralenti, et, chez l'un, la température s'abaissa. La rapidité de perception mentale diminua.

Une bonne nuit fit disparaître tous ces troubles. Mais il n'en résulte pas moins qu'il faut un tempérament bien spécial pour lutter contre le sommeil plusieurs jours de suite.

Combien Musset avait raison :

O doux, ô doux sommeil ! O baume des esprits ! C'est, après le souper, le premier bien du monde !

#### Marguerite l'effeuilleuse.

NOUVELLE VAUDOISE

#### IV

L'aubergiste espérait bonnement que sa fille deviendrait la femme de son riche cousin, et ne voyait de plus sûr moyen pour arriver à ce résultat que la désunion entre le père et le fils Cornaz. En effet, ces deux natures opiniâtres et pourtant peu disposées à un rapprochement devaient arriver enfin à une rupture complète, après laquelle Abram Cornaz devait reporter toute son affection sur la jeune fille, et ne pouvait lui en donner de meilleure preuve qu'en l'épousant. Une scène qui eut lieu à la ferme sembla favoriser les vues de l'oncle Samuel, au moins en ce qui concernait la rupture attendue. Avant de la raconter, il nous paraît bon de donner quelques explications qui feront comprendre comment elle fut amenée. Quelques allusions détournées de l'aubergiste, colportées dans le village, avaient fait pressentir à quelques personnes un mariage entre le père Cornaz et Marguerite. Parmi ces dernières, il en était plusieurs qui ne demandaient pas mieux que de se mettre bien avec la future maîtresse de la riche ferme, pensant qu'avec une manière ou d'une autre elles en retireraient quelque avantage. Un moyen adroit de gagner l'affection de Marguerite était de lui faire des avances pendant qu'elle n'occupait encore qu'une position subalterne ; aussi la jeune fille regut-elle plusieurs invitations pour des veillées. Mais tout en étant touchée de ces intentions, elle ne se rendait pas dans ces réunions, parce qu'avec le sens droit que nous lui connaissons, elle sentait bien qu'en acceptant elle se trouvait dans une fausse position. Cependant, un dimanche soir que son parrain avait organisé une danse à la Croix-Blanche, elle fut tellement pressée par lui qu'elle se décida à y aller. Le digne aubergiste avait un double but en désirant que la jeune fille s'y rendît. D'abord c'était de voir l'effet que cela produirait sur Abram Cornaz qui, jusque-là, n'avait pas dissimulé la satisfaction que lui causaient les refus de Marguerite lorsqu'on la sollicitait de prendre part à une réunion du genre de celle qui aurait lieu chez lui. D'un autre côté, il comptait un peu sur la présence de la belle effeuilleuse pour attirer les garçons en grand nombre et, conséquence immédiate, pour avoir un bon débit et faire une bonne recette.

Le soir du dimanche en question étant arrivé, trois vigoureux musiciens prirent place dans la grande salle de la Croix-Blanche, et l'auberge fut bientôt remplie de danseurs et de buveurs. Les jeunes gens des deux sexes qui étaient venus dans l'intention bien arrêtée de faire une bonne sautée s'en donnaient à cœur joie. Marguerite, le père et le fils Cornaz étaient aussi venus, mais, à l'inverse de ce qu'on pouvait attendre, le vieux Cornaz se trouvait dans la salle de danse et le jeune dans une des chambres à boire, où ne siégeaient que quelques patriarches de l'endroit, pour qui les émotions de la danse étaient inconnues. Antoine, sombre et préoccupé, était attablé devant une bouteille

qu'il laissait intacte, lorsqu'il fut rejoint par deux ou trois de ses anciens camarades, assez mauvais drôles, qui se firent un méchant plaisir de l'irriter et d'exciter ce caractère naturellement emporté.

— Hé bien ! on dit qu'elle ne veut pas de toi, cette belle effeuilleuse, dit l'un.

— Parbleu, la fine mouche, dit un second, elle sait ce qu'elle fait, elle trouve que c'est plus sûr de s'adresser à la barbe grise.

— C'est donc pourquoi, reprit le premier, elle a dansé avec ton père.

Et disant cela, le mauvais drille savait qu'il menait effrontément, puisque le père Cornaz s'était borné au rôle de spectateur.

Le cerveau déjà ébranlé du pauvre Antoine ne put résister à ces perfides insinuations, et il sortit sans dire un mot, les yeux animés par la colère et bien décidé à faire un éclat.

Le lendemain l'occasion désirée se présenta; en traversant la grande cuisine de la ferme, Antoine aperçut deux pauvres diables à peine couverts de quelques haillons, faisant honneur à la soupe et au pain qu'on venait de leur servir. Nous croyons avoir dit quelque part que le fils d'Abraham Cornaz avait bon cœur; il donnait volontiers et beaucoup; aussi la présence de mendiant dans la maison de son père ne le contrariait pas ordinairement, mais ce jour-là il cherchait une occasion de blesser l'amour-propre très vif de Marguerite; et comme il savait que la jeune fille avait l'habitude d'accueillir largement les pauvres, il profita de la circonstance pour l'humilier.

— Est-ce mon père qui vous a ordonné de recevoir ces gens-là ? demanda-t-il à une des servantes: il parlait de manière à être entendu de Marguerite, qui travaillait dans une chambre dont la porte était ouverte sur la cuisine.

— C'est Mademoiselle Marguerite qui les a reçus, répondit avec empressement la servante interrogée; et en disant cela elle appuya avec affection sur le mot demoiselle.

— Eh bien ! rappelez-vous une fois pour toutes que Mademoiselle Marguerite n'a rien à permettre ici; elle est servante comme vous, recueillie par charité, rien de plus, rien de moins. Après avoir dit ces mots en élevant la voix, Antoine sortit en tirant avec force la porte après lui, mais sans l'avoir jeté un regard sur la pauvre effeuilleuse. Celle-ci devint pâle comme une figure de cire, ses mains laissèrent échapper l'ouvrage de lingerie auquel elle travaillait, et un petit tressaillement agita tout son corps comme si elle eût éprouvé les frissons qu'occasionnent un froid intense. Il y avait dans les paroles qu'elle venait d'entendre de la petitesse et de la brutalité. Insensible, en apparence du moins, aux chuchotements et aux rires étouffés qui, de la cuisine, arrivaient à ses oreilles, elle appuya sa tête sur sa main et se laissa aller à de pénibles réflexions. En vain, repassait-elle dans sa mémoire ses moindres actions depuis son entrée chez Abram Cornaz, elle n'en trouvait aucune qui justifât les procédés d'Antoine à son égard. La dureté de ce dernier blessait d'autant plus le cœur de la pauvre enfant que celle-ci n'avait pu se défendre d'éprouver un intérêt sincère pour le fils de son maître, à la pensée qu'il n'était pas heureux et souffrait de quelque peine cachée. Après avoir réfléchi un moment, elle prit une grande résolution, celle de quitter la ferme.

A peine Antoine avait-il prononcé les paroles grossières que nous avons citées plus haut, qu'il les regretta; il fut sur le point de rentrer pour demander pardon à la jeune fille, mais il n'osa pas; animé tour à tour des sentiments les plus contraires, il trouvait sa conduite parfaitement juste, et un instant après il la trouvait odieuse. Son agitation était telle qu'elle fut aussitôt remarquée par l'oncle Samuel, qui arriva sur ces entrefaites. Aux questions de l'aubergiste, Antoine répondit par un brusque *au revoir*, et il s'éloigna à grands pas.

(A suivre.)

#### Faut portant pas trão économisâ.

L'est on boun'affrèr què d'êtrè ménadzi; et cein vaut bin dè mi què d'êtrè rupian; mà po que cein aulè bin pertot, faut qu'on aussè po no gouvèrnâ sâi ào fédérat, sâi ào cantonat, sâi ào communal, dâi citoyeins qu'aussont on bocon couson dâi z'impoù et que ne dispein-séyont pas l'ardzeint qu'on payè ào receviâo po dâi folérâ.

Eh bin, la communâ dè B... a lo bounheu d'avâi dein la municipalità on hommo dè clia sorta, qu'arrête franc-k-ét net sè collégues quand l'est que peinsé que vont trao liein rappo à l'ardzeint.

Le conseil générâ dè B... avâi décidâ dè férè caquâis réparâchons à la pinta dè coumon, qu'ein avâi grand fauta. Quand dônâ le maçons euront rembotsi lè mourets, que lo tatéret eut retenu lâ tâi et que lo menuisier eut rabistoquâ lè portès et passâ ein couleu lè contréveints, m'einlevine se la maison n'etâi pas asse galéza que la carrière à l'assesseu. Assebin po tot bin assorti, ion dâi municipaux proposâ dè ne pas reposâ su la porta lo bet dè lan su quiet lâ avâi Pinte, mà dè férè férè ona vretablie einseigne peindâ à n'on bré ein fai, et tota la municipalità fe bin d'accio. Mâ quand faillu décidâ cein qu'on mettrâi su cll'einseigne, y ein eut ion que proposâ dè lâi férè mettrâ lè trâi Suisses, et dè derè dîns à la pinta.

• Lè trâi Suisses ! Lè trâi Suisses ! fe ein branlein la tête lo municipau qu'etâi po l'oodre et l'économie: mè seimblâ qu'on n'a dza pas tant mau dépeinsâ tant qu'ora; metteint z'ein vâi d'aboo ion po commençâ, et pi ne vairein pe tard !

#### Cé que va ào prédzo po dou francs.

On gaillâ que saillessai d'on ne sâ iô, etâi venu pè-châotré et lâi s'etâi mariâ. Compto que n'avâi jamais été au catismo et que n'avâi pas été reçu, kâ n'avâi jamé met lâ pi à l'église et s'etâi mariâ vai lo dzudzo dè pé.

Coumeint lè dzeins dè per tsi no vont prâo ào prédzo la demeindez, la fenna à cé coo etâi on bocon vergognâosa de cein que s'n'hommo lâi allâvè pas, et quand bin le coudezzâi prâo lâi deré dè lâi allâ, volliâvè pas, et cein fasai dévesâ lè fennâs vai lo borné.

On matin la fenna lâi dit: Té baillou dou francs se te va ào predzo.

— Ah ! se le mè baillé dou francs, lâi vu prâo allâ, se respond l'hommo, et sè va razâ et vetî po ètrè prét po n'hâorès, que lo prédzo senâvè.

Lâi, allâ, et quand revêgne, sa fenna lâi fâ : Et pi ?

— Et pi ? Eh bin lâi su z'u; mà lâi fâ galé à voturon prédzo : Y'en a ion qu'est gangelhi su on espêce dè boufet, que dévesâ, que dévesâ, que n'ia rein à derè què por li.

#### La freili !

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé par plusieurs de nos lecteurs, nous publierons, dans notre numéro de samedi prochain, une reproduction du transparent qui ornait le bureau du CONTEUR, lors de la fête du Centenaire.

Le CONTEUR est en vente dans les kiosques et à notre bureau. — Prix 10 CENTIMES.

#### Boutades.

Le jeune Toto, à qui son père a donné de beaux joujoux, a d'abord poussé des cris de joie, puis est devenu songeur.

— À quoi pensest-tu ? lui demande-t-on.

— Je pense que .. c'est bien dommage de n'avoir qu'un seul papa.

On vantait, en présence d'un chanoine originaire de la partie allemande du canton de Fribourg, le talent oratoire de Mgr Mermilliod, le prédicateur éminent, à l'élocution facile, à l'improvisation brillante.

« Je ne dis pas le contraire, répliqua le chanoine déjà jaloux de l'éloge, mais remarquez que dans l'art de la brédicazion, chai un avantache sur sa Grandeur, c'est que moi je suis m'exbrimer et brêcher dans les teux langues ! Che barle involontairement l'allemand et le vranzais. »

A l'école du clairon. — L'adjudant interroge un bleu sur la théorie des sonneries :

— Voyons ! supposez que vous soyez devant la porte de la caserne et que vous entendiez la « générale », qu'est-ce que vous feriez ?

— Mon adjudant, on connaît ses devoirs vis-à-vis des conjointes des supérieurs: je la ferais entrer au quartier.

C'était deux jours avant la fête. Une grande filette gourmandant son petit frère sur la place de la Palud lui disait: « Si tu continues à faire le méchant, je te mettrai en prison le jour de l'Indépendance !

C'était dans une grande ville de province, à l'inauguration de je ne sais plus quoi.

Trente mille personnes étaient assises en rond sur des estrades, pour contempler un balinage quelconque.

Tout le monde était découvert.

Un monsieur, un seul, se tenait debout, le chapeau sur la tête, à l'entrée d'une tribune.

— Chapeau bas, crie une voix.

Le monsieur ne bronche pas.

Cinquante voix s'en mêlent.

On crie, on siffle, on trépigne, on hurle.

Le monsieur se retourne enfin:

— Vous êtes tous des lâches, s'écrie-t-il, tous ! et je vous défié !

Le monsieur tire alors de sa poche des paquets de cartes qu'il jette à droite et à gauche. Chacun en saisit une et lit avec étonnement:

ADOLPHE CARMACHU

VOYAGEUR POUR VINS DE CHAMPAGNE

Hôtel de... rue de...

« Messieurs,

» Veuillez me pardonner le moyen que je suis obligé de prendre pour faire connaître mon adresse dans une ville où je n'ai que peu de relations.

» Mon intention n'était pas de vous offenser, mais de vous apprendre que — seul — je puis vous fournir à des prix modérés les meilleures champagnes de tous les crus.

» J'ai l'honneur, etc. »

Un voyageur récemment débarqué sur une plage à la mode, discute le prix d'une chambre d'hôtel.

— Quinze francs par jour, fait l'hôtelier.

— Comment quinze francs? On ne voit même pas la mer.

— C'est vrai, mais si vous saviez comme on l'entend toute la nuit!

Un Lausannois revenant d'Italie, raconte ses impressions à sa femme:

— C'était grandiose, et si tu savais comme j'ai pensé à toi en contemplant ces ruines !

La vie ressemble assez à un voyage en voiture; pendant la première partie du voyage, nous sommes assis dans le sens de la voiture et nous regardons le chemin à faire; pendant la seconde, nous sommes assis à rebours et nous regardons le chemin parcouru.

L. MONNET.

#### Papeterie L. MONNET, Lausanne.

*Au bon vieux temps des diligences*, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1, 50.

*Causeries du Conte raudois*. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2<sup>e</sup> édition illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1,50 la série.

*Chansonnier raudois*, par C. Dénéréaz, fr. 1,80.

Au même magasin : Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures, en-têtes de lettres, cartes de commerce, etc.

*Registres de toutes régularités et de tous formats*. — *Confection sur commandes*. — Copie de lettres et *Journitures de bureaux*.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Jouard.